



## Développement Durable : outil RSD<sup>2</sup>

Notre équipe est formée à l'utilisation de l'outil RSD<sup>2</sup> pour vous accompagner dans votre diagnostic Développement Durable.

Le « RSD<sup>2</sup> » est un « outil » permettant de réaliser un diagnostic de la responsabilité sociétale d'un organisme et d'élaborer un plan d'actions de progrès en matière de développement durable (impactant les enjeux économique, social et environnemental). Développé sur logiciel EXCEL de Microsoft, il a été conçu pour permettre :

- L'auto-évaluation par un organisme et la définition d'un plan d'actions
- L'évaluation par un intervenant qualifié afin d'attester du degré de maturité d'un organisme en matière de responsabilité sociétale (attestations de niveau délivrées)

Le « RSD<sup>2</sup> » été mis au point par l'AQM de Basse-Normandie au regard de l'expérience acquise au cours des 4 opérations collectives régionales mises en place depuis 2005 pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de développement durable (expérimentations SD 21000 et FAR DD). La mise au point a été réalisée par des consultants expérimentés en matière de développement durable. Il a été utilisé par plusieurs organisations bas-normandes de tailles et d'activités différentes. La version 2010 a été complétée selon les retours d'expérience et totalement adapté aux questions centrales et domaines d'action de l'ISO 26000

---

Il est conçu est structuré en deux grandes parties :

### 1. Etat des lieux et mise en évidence de pistes d'actions

Ce travail est réalisé en passant en revue les critères regroupés selon 10 thèmes.

Pour chaque critère il est proposé un positionnement sur une échelle à 5 niveaux (niveau totalement ou partiellement atteint). Chaque niveau est caractérisé par un certain nombre d'indications permettant un positionnement.

Pour chaque critère le support permet également de définir le niveau à atteindre, de saisir les commentaires et de lister des actions pressenties. Il est proposé de rattacher chaque action pressentie à un axe de progrès pris dans la liste des 7 questions centrales.

Ce travail étant réalisé, l'outil propose une synthèse sous forme graphique (position actuelle/position visée sur chaque thème) et un positionnement sur une échelle à trois niveaux. Il permet également de conserver les synthèses (positionnements par thèmes) de trois états des lieux pour comparer les résultats successivement réalisés.

### 2. Construction d'un plan d'actions

L'édition de la synthèse entraîne la production d'un tableau récapitulatif des actions pressenties, classées par axes de progrès. Ce tableau est destiné à exploiter la liste des actions possibles en effectuant des regroupements ou reformulations, une appréciation de l'importance (niveaux de 1 à 3) et de l'impact sur chacun des trois piliers du développement durable (de +2 à -2) un choix des actions à planifier.

Ce choix permet de générer automatiquement le plan d'actions sur lequel seront précisés les délais et les responsables des actions. Ce plan peut être retravaillé et actualisé. Il sert de support pour le suivi d'avancement des actions.

Le temps nécessaire pour réaliser le diagnostic et élaborer le plan d'action est généralement de 1,5 jours.

Source : AQM- présentation RSD<sup>2</sup>